

Direction des Territoires,
de l'Alimentation et de la Mer

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Agent d'intervention, d'exploitation et d'entretien des routes

| Voie d'accès | Durée d'occupation min-max | Évolution possible |
|--------------|----------------------------|--------------------|
| CEE | 3 ans minimum | |

Cotation du poste

Catégorie d'emploi

Famille(s) professionnelle(s)

Emploi(s)-type(s) de rattachement

Correspondance RIME

| |
|--|
| |
| C EXPLOITATION |
| Infrastructures et Services des Transports |
| Conception, Entretien et Exploitation |
| |

**Direction/Service/Sous-dir/Bureau
ou autre décomposition de
l'organigramme**

Localisation

| |
|--|
| DTAM DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON Service Route, Construction et Bâtiment District Routier |
| Route de la Pointe Blanche - 97500 Saint-Pierre |

Vacance poste et motif recrutement

Titulaire actuel (nom, grade ...)

Nom et fonction du n+1

| |
|---|
| |
| |
| Jean-Pierre MOUREAU, chef du District Routier |

Missions (raison d'être du poste) : Contribuer à l'entretien et à l'exploitation des réseaux routiers de saint-Pierre (état et collectivité) et équipements.

Environnement du poste – Contexte et description du service : Le district routier est placé sous l'autorité du Chef du Service Route, Construction et Bâtiment (SRCB). Les autres unités du SRCB sont la cellule constructions publiques et le parc et mines.

Enjeux et dossiers principaux du poste : Sous la responsabilité d'un chef d'équipe exploitation principal, l'agent sera intégré au sein d'une des équipes en charge de l'entretien et de l'exploitation des routes et pourra être mobilisé sur des missions du district routier :

-Ensemble des tâches d'entretien du réseau routier de Saint-Pierre pour le compte de l'État et de la Collectivité Territoriale.

-Travaux d'entretien et de réparation des ouvrages d'eaux pluviales, petites maçonneries, entretien et maintenance des bâtiments du district routier et entretien de premier niveau des engins de chantier.

-Signalisation horizontale et verticale

-Viabilité hivernale (VH) du réseau routier de Saint-Pierre pour le compte de l'État et de la Collectivité Territoriale.

- Entretien des dépendances vertes.
- Entretien du réseau d'assainissement. (camion hydrocureur nécessitant une formation).
- Ponctuellement appui des différents service du District Routier.
- Par ailleurs les agents du District Routier peuvent être mobilisés pour des activités diverses de terrain, pour le compte d'autres service de la DTAM ou de la Collectivité.

Activités principales :

- Entretien et maintenance.
- Exploitation du réseau routiers.
- Viabilité Hivernale.

Management :

| Exercé dans le poste | Positionnement dans la structure |
|----------------------|--|
| Sans objet | Sous la responsabilité d'un chef d'équipe d'exploitation principal, du chef du district routier, puis du chef du Service Route, Construction et Bâtiment |

Relations internes et externes : Les agents des autres entités de le DTAM, le public, les entreprises.

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire : Mener à bien les travaux d'entretien, d'exploitation routiers et de leurs dépendances, en sécurité.

Compétences nécessaires et/ou à développer :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Compétences techniques | - Conduite des engins (habilitation) - Connaissances liées à l'entretien, l'exploitation des réseaux routiers |
| Compétences transversales | - Capacité à gérer des conditions difficiles notamment lors des opérations de viabilité hivernale |
| Compétences relationnelles | - Savoir travailler en équipe - Disposer d'un bon sens relationnel |
| Modes d'acquisition | Acquis pour certaines compétences, formation continue pour d'autres ou compagnonnage |

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire :

- Candidat ayant des compétences particulières dans le domaine des travaux publics, des constructions - bâtiments.
- Titulaire du permis B. La possession du permis C serait un atout
- Motivation et rigueur

Conditions de travail :

| Matérielles | Horaires et saisonnalités | Conditions particulières |
|---|---|--------------------------|
| Véhicule et engins de service mutualisés, téléphone portable pour les astreintes, atelier et petits outillage | 07H30 – 12H00 13H00 – 16H30 (15H00 le vendredi) | Astreintes hivernales |

Contact : Chef du District Routier à Saint-Pierre :

Jean-Pierre MOUREAU (☎ 55.12.80)